



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nouvelle donnée dans la publication des chiffres de la covid-19

Question écrite n° 40707

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la publication des chiffres officiels de cas de covid-19 en France. En effet, chaque jour, les Français sont informés par le Gouvernement de ces chiffres concernant les hospitalisations, l'occupation des lits en réanimation, le nombre de décès etc. À ce jour, de nombreux Français restent, malgré l'annonce de ces chiffres, réfractaires à la vaccination. Plusieurs raisons poussent ces personnes à ne pas se faire vacciner telles que la phobie de l'aiguille, la prudence ou bien encore la conviction que cela ne fera pas évoluer la situation dans laquelle le pays se trouve. L'intégration d'une nouvelle donnée dans la publication des chiffres officiels de covid-19 annoncés par le Gouvernement, relative aux personnes vaccinées par rapport aux personnes non vaccinées serait-elle envisageable ? De cette façon, chacun pourrait mesurer la notion de bénéfice risque pour lui-même ainsi que sa famille. Aussi, elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant l'intégration de cette nouvelle donnée dans les chiffres adressés aux Français.

Texte de la réponse

Des jeux de données intégrant la proportion de personnes vaccinées et non-vaccinées dans les dernières admissions hospitalières conventionnelles et en soins critiques ont été publiées par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques et sont disponibles en ligne. Les dernières données ont montré qu'à taille de population comparable, il y avait environ 9 fois plus d'entrées en soins critiques et 9 fois plus de décès parmi les personnes non vaccinées que parmi celles âgées de 20 ans et plus qui disposaient d'un schéma vaccinal complet.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40707

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 août 2021](#), page 6307

Réponse publiée au JO le : [15 février 2022](#), page 1037